

Maitrise d'œuvre en désamiantage

Qualification OPQTECC 2.3.2

Programme de formation – Modalités pédagogique

➔ PRÉ-REQUIS

Aucun.

➔ OBJECTIFS

- Être capable d'évaluer le risque amiante dès la phase d'appel d'offre.
- Identifier les conséquences pratiques sur les projets de rénovation, réhabilitation ou entretien/maintenance.
- Connaître le risque amiante pour garantir la sécurité des intervenants et éviter la diffusion de fibres dans l'environnement lors d'interventions sur des bâtiments dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997.
- Connaître les procédures et obligations du chef d'entreprise.
- Être capable de faire appliquer les mesures décidées.

➔ ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluations théorique et pratique réalisées au cours des 5 jours de formation.



Répondre au besoin de la maîtrise d'ouvrage, accéder aux missions de maîtrise d'œuvre de désamiantage et permettre de demander la qualification mise en place par les organismes de qualification.

Programme reconnu par OPQTECC

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtrise d'œuvre : bureaux d'étude, d'ingénierie et de coordination sécurité (Techniciens, ingénieurs).

DURÉE

- 5 jours – 35 heures.

COÛT

- Inter-Entreprises : **2250,00 € HT**
- Intra-Entreprise : **Nous consulter**

EFFECTIF

- Minimum : 4 personnes.
- Maximum : 10 personnes.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel : pédagogie expositive et active : Exposés interactifs, Apports de connaissances, Vidéoprojection, Applications pratiques (exercices, travaux en salle et sur plateforme)
- Exercices pratiques : Cas concret à développer individuellement, Exposé et analyse critique d'un dossier fil rouge



Nous mettons tout en œuvre pour **rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.**

Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, **merci de nous contacter en amont de toute inscription.**

PROGRAMME

1. Réglementations – code du travail : les obligations de formation des acteurs du bâtiment et des travaux publics : Décret du 4 mai 2012

2. Les caractéristiques de l'amiante

3. L'utilisation de l'amiante dans l'industrie, le BTP, la construction navale

4. Les produits de substitution

5. Le risque pour la santé des personnes exposées et la surveillance médicale en France

6. Les réglementations amiante :

Code de la Santé Publique :

- Les différents repérages de matériaux amiantés
- Le DTA (Dossier Technique Amiante)
- Le repérage avant démolition
- L'évaluation des différents matériaux
- Le contrôle après travaux

Code du travail :

- Réglementations
- Les obligations du chef d'entreprise
- Les modes opératoires
- Les plans de retrait
- Les fiches de poste
- Les EPI (Équipements de Protection Individuelle)

Code de l'environnement :

- Conditionnement, stockage, transport, élimination des déchets d'amiante.

7. Evaluation à mi-parcours : QCM

8. Déroulement d'une opération en présence d'amiante :

Documents indispensables à l'analyse et aux évaluations du projet

- Conseil et assistance à la Maîtrise d'Ouvrage

Métrologie amiante

- Les méthodes d'analyse réglementaire (META MOCP)
- Prélèvement et analyses de matériaux
- Prélèvement et analyses d'air (stratégie de prélèvement)
- Le contrôle visuel

Analyse de situation et ébauche de solutions techniques

- Analyse du site
- Analyse des contraintes du site
- Définition des règles à prévoir dans l'appel d'offre

9. Exercice pratique : exposé et analyse critique d'un dossier fil rouge

- **Rédaction du dossier de consultation « Maîtrise d'œuvre » :** opérations d'entretien et de maintenance, Exercice pratique : exposé et analyse critique d'un dossier fil rouge
- **Planification d'une opération en présence d'amiante :** opérations d'entretien et de maintenance, Exercice pratique : exposé et analyse critique d'un dossier fil rouge
- **Rédaction du dossier de consultation CSPS (Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé) :** opérations d'entretien et de maintenance, Exercice pratique : exposé et analyse critique d'un dossier fil rouge